



Doc. 14363
28 juin 2017

Mettre fin à la violence et à l'exploitation des enfants migrants

Proposition de résolution

déposée par M. Andrea RIGONI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Europe a connu une hausse considérable du nombre d'enfants migrants ou réfugiés arrivant seuls ou accompagnés de membres de leur famille. En 2015 – 2016 seulement, 160 000 enfants non accompagnés ont déposé des demandes d'asile en Europe. Comme la majorité d'entre eux arrivent en Europe par des voies illégales, au risque de se heurter à des trafiquants et à des passeurs, ils sont souvent victimes de violences, d'abus et d'exploitation.

En outre, certains pays d'Europe continuent d'avoir recours à la pratique nuisible consistant à placer les enfants migrants en rétention, ce qui a des effets préjudiciables sur leur santé et leur développement. Les enfants migrants risquent souvent d'être victimes de violences sexuelles, plus particulièrement dans les centres d'accueil des migrants, où ils sont mélangés aux adultes. Ils sont également victimes de harcèlement, de discrimination et de xénophobie dans les pays d'accueil. Selon des rapports de l'Unicef, certains enfants migrants sont contraints de se prostituer et sont exploités à des fins sexuelles par les passeurs et les trafiquants.

Malheureusement, l'absence de stratégie gouvernementale et non-gouvernementale commune pour la prévention de la violence, de locaux spécialisés pour héberger les enfants migrants ainsi que de personnels professionnels qualifiés expose les enfants migrants à un risque grave de violences.

Les gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe devraient adopter une stratégie commune sur la manière de lutter contre les violences dont sont victimes les enfants migrants et garantir une protection solide de leurs droits. Cette stratégie devrait inclure de prévoir davantage de possibilités pour l'entrée sûre et légale sur leur territoire des enfants migrants, de mettre en œuvre des politiques pour des solutions alternatives à la rétention des enfants migrants et de leur fournir un accès gratuit à tous les services ainsi qu'une protection de leur santé, garantissant ainsi les meilleures conditions pour leur adaptation à leur nouvel environnement dans les pays d'accueil. L'Assemblée parlementaire pourrait proposer, en s'inspirant des résultats de la Campagne parlementaire visant à mettre fin à la rétention d'enfants migrants – qui a duré deux ans, de nouvelles mesures en faveur de la protection des enfants migrants.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

RIGONI Andrea, Italie, ADLE
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
CHRISTODOULOPOULOU Anastasia, Grèce, GUE
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
DURANTON Nicole, France, PPE/DC
EROTOKRITOU Christiana, Chypre, SOC
FIALA Doris, Suisse, ADLE
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GENTVILAS Simonas, Lituanie, ADLE
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
HUOVINEN Susanna, Finlande, SOC
IONOVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
JOHNSEN Kristin Ørmen, Norvège, PPE/DC
MARQUES Duarte, Portugal, PPE/DC
MİROĞLU Orhan, Turquie, CE
MUNYAMA Killian, Pologne, PPE/DC
OBREMSKI Jarosław, Pologne, CE
POLIAČIK Martin, République slovaque, ADLE
PSYCHOGIOS Georgios, Grèce, GUE
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
VERDUCCI Francesco, Italie, SOC
YAŞAR Serap, Turquie, CE
ZOHRABYAN Naira, Arménie, CE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste